

GEOC – Pigeon ramier

Réunion du 1^{er} février 2011

Saisine :

Vérifier que les arguments avancés sont étayés scientifiquement et permettent de satisfaire les critères requis pour accorder une prolongation de la chasse au pigeon ramier dans les régions Nord / Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie et Champagne-Ardenne jusqu'au 20 février au lieu du 10. Est-on dans une situation comparable au nord et au sud pour harmoniser ces dates?

Les critères à examiner sont :

- La décade de début de migration pré-nuptiale, et la période de nidification,
- L'état de conservation qui, s'il est favorable, permet un chevauchement d'une décade, selon le Guide interprétatif de la directive "oiseaux" pour une chasse durable,
- Examiner les dates de migration et nidification des autres pigeons (date de fermeture commune aux différentes espèces).

AVIS

Argumentaire de la FNC (Anon., 2010)

L'état des connaissances sur le pigeon ramier présenté dans l'argumentaire de la FNC repose sur des données scientifiques récentes extraites de publications ou de rapports internes. La synthèse établie est complète et précise. En termes de suivi des populations, les différentes sources d'information utilisées (STOC, réseau MNHN/CRBPO « suivi temporel des oiseaux communs », et ACT, réseau ONCFS-FNC-FDC « oiseaux de passage ») sont concordantes pour cette espèce. Des nouvelles données régionales sont apportées.

Il est toutefois noté que l'article d'Hobson *et al.* (2009) sur l'origine, le comportement migrateur et la distribution spatio-temporelle des populations de pigeons ramiers en Europe sur la base d'une analyse des isotopes stables n'est pas cité. Cette étude confirme le fait qu'une majorité des pigeons ramiers prélevés en France est sédentaire. Ces résultats sont parlants pour le Nord / Pas-de-Calais et la Haute-Normandie ; ils ne le sont pas pour la Picardie et Champagne-Ardenne (4,5% des ramiers prélevés sédentaires dans cette dernière région).

Le GEOC recommande la mise en œuvre d'une des conclusions de l'argumentaire de la FNC, à savoir un suivi départemental des prélèvements afin de pouvoir comparer le niveau de prélèvement annuel avec les tendances démographiques issues d'autres suivis.

Pour ce qui est de la possibilité d'un décalage des dates de fermeture au 20 février, le GEOC renvoie au guide interprétatif de la Directive oiseaux et aux éléments ci-dessous.

Critères

Décade de début de migration pré-nuptiale, et période de nidification du pigeon ramier

En absence d'éléments nouveaux ne remettant pas en question les données anciennes, les dates de migration pré-nuptiale et de période de nidification sont celles qui figurent dans le rapport Ornis et dans le rapport de l'Observatoire de 2004 : « *La période proposée par les experts français pour le rapport « Ornis » (2001) est la 2^{ème} décade de février. L'Observatoire retient aussi cette décade comme début de la migration pré-nuptiale.* » et sur cette base en p.17 de son rapport de 2004, l'Observatoire indique "*La chasse devrait être fermée au plus tard à la fin de la 2^{ème} décade de Février pour toutes les espèces (Colombidés, Turdidés, Caille des blés, Bécasse des bois).*"

Etat de conservation du pigeon ramier

L'ensemble des données présentées et connues des membres du GEOC va dans le sens d'un statut favorable dans les régions concernées, en France et en Europe d'une manière générale.

Autres Colombidés

Pigeon colombin. D'après les données de suivis de migration au col de l'Escrinet (Ardèche) exposées dans le rapport du groupe de travail « palombes » (CNCFS, 1999), la migration pré-nuptiale -, assez diffuse, s'effectue à partir de la deuxième décennie de février. Ces résultats pourraient être actualisés pour la décennie 2000 – 2009 en compilant les données obtenues, depuis, sur d'autres sites de suivi migratoire. La nidification commence début mars.

Le statut de conservation du pigeon colombin n'est pas aussi favorable que celui du pigeon ramier mais est tout de même jugé actuellement stable en France (Atlas tout le gibier de France ONCFS/FNC 2008) et considéré en sécurité ("*secured*") au niveau européen selon les dernières données publiées (Birdlife International, 2004). Le rapport Lefeuvre (1999) notait à l'époque un mauvais état de conservation. Les données STOC plus récentes (Jiguet, 2010) montrent de fortes fluctuations entre 1989 et 2009, avec une baisse jusqu'en 2001 et une remontée des effectifs conduisant, depuis, à une relative stabilité sur la période. Le GEOC relève le caractère discret de l'espèce qui peut rendre délicat la collecte des données et leur analyse peu robuste.

Le GEOC souligne qu'une part non négligeable des effectifs français se reproduit dans le nord de la France, notamment avec une augmentation de l'abondance relative autour des zones urbanisées des régions concernées par la saisine.

Pigeon biset. Le pigeon biset (souche pure uniquement en Corse) est sédentaire. Le début de la reproduction se situe au cours de la deuxième décennie d'avril. L'espèce n'entre pas dans le périmètre géographique de la saisine.

Documents mis à disposition

Avec la saisine

- Anon. (2010). Argumentaire pour une modification de la période de chasse du pigeon ramier (*Columba palumbus*) en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne. 13 p.
- ONCFS (2004). Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats. Rapport scientifique n°2. Informations scientifiques nécessaires à la préparation des textes réglementaires sur la fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs en France. 20 p. ~~1- p.~~
- Werno J., Beitia R., Berezziat T. & Cohou V. (2006). Suivi de la migration pré-nuptiale de Pigeons ramiers hivernant dans le Sud-Ouest de la France. Une étude par balise Argos. Supplément au faune sauvage n°273 : 30-34.

Produits par les membres du GEOC et de la TRC

- CNCFS (1999). Les pigeons ramiers en France. Bilan des connaissances sur le flux migrateur transpyrénéen. Document technique du groupe de travail "palombes", 25 p.
- Hobson K.A., Lormée H., Van Wilgenburg S.L., Wassenaar L.I. & Boutin J.-M. (2009). Stable isotopes (δD) delineate the origins and migratory connectivity of harvested animals: the case of European woodpigeons. *Journal of Applied Ecology*, 46 : 572-581.
- Lormée H. (2010). Programme d'études Colombidés. Bilan de la campagne 2009. ONCFS, 20 pages + annexes. Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet concernant les Colombidés.
- Jiguet F (2010). Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. www2.mnhn.fr/vigie-nature
- Lefeuvre J.-C. (1999). Extraits du rapport.
- Commission européenne (2008) - Guide sur la chasse en application de la directive 79/409/CEE du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages « La directive Oiseaux ». extraits du guide.
- Extrait du rapport ORNIS (2001), Concepts clés de l'article 7, § 4, de la Directive 79/409/CEE. Périodes de reproduction et de Migration pré-nuptiale des espèces d'oiseaux visées à l'annexe II dans l'Union européenne, *Columba sp.* : 265-272..
- Vallance M., Arnauduc J.P., Migot P. (coord.) (2008) - Atlas de la biodiversité et de la faune sauvage "Tout le gibier de France" ONCFS/FNC. Editions Hachette , paris, 503 pp.